

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES JEUNES A 11



Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 19 Septembre 2023

Présents : MM. GARCIA, BOCHET, ABEILLE. Mme NICOLAS

Excusés : M. DANY

FORMALITES D'AVANT MATCH

Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'arbitre

En cas de recours à une feuille de match papier, les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition.

Rappel : Les clubs (recevant et visiteurs) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Les calendriers U15 et U 17 Brassage sont visible sur le site du District

U19 D2

Le match N° 27070108 : **MAILLANE SDE / AUTRE PROVENCE US** du 23/09/2023 est reporté pour cause de Coupe GAMBARDELLA

A prévoir pour le 07/10/2023 si les équipes ne sont plus qualifiées en Coupe Gambardella.

JS APT retire son équipe.



U17 D1

CAVAILLON ARC, au regard de son classement en U16 D2 saison 2022/2023, prend la place vacante suite au retrait de **SORGUES ESP**.

Le match en retard J02 du 17/09/2023 N° 26621697 **CAVAILLON ARC / BC ISLE** est fixé au 08/10/2023 sous réserve de Coupe GAMBARDELLA

Le match N° 26621699 : **TOURAINES US / CALAVON FC** reporté le 17/09/2023 est fixé au 24/09/2023 à 10h30

U16 D1

Poule B :

Rappel : **MONTFAVET SC** remplace **BARBENTANE O.** qui évoluera en U16D2.

U16 D2 :

Poule A

ENTRAIGUES ALTHEN FC remplace **CARONB SC** qui retire son équipe.

Poule B :

JS APT retire son équipe

U14 D2

Poule A :

ORANGE FC 2 remplace **CARPENTRAS FC** qui retire son équipe.

A jouer le 23/09/2023 : **FC MONTEUX / ORANGE FC 2**

La rencontre **ORANGE FC 2 / PROVENCE RC** (J02 du 16/09/2023) N° 26904475 est fixé au 07/10/2023

U14 D1

Le match N° 26670181 : **ST DIDIER PERNES / VEDENE LE PONTET** reporté le 16/09/2023 est fixé au 07/10/2023.

U14 D2

Poule A :

Le match N° 26904475 : **ORANGE FC 2 / RC PROVENCE** en retard du 16/09/2023 est fixé au 07/10/2023.

SECTEUR COUPE



Coupe Grand Vaucluse et Avenir

Toutes les équipes disputent les championnats sont engagées dans les coupes les concernant.

Les retraits éventuels sont à signaler par écrit au secrétariat du District au plus tard le 1^{er} Octobre 2023.

Dates prévues pour le déroulement des différentes Coupes :

- 18 et 19 Novembre 2023
- 27 et 28 Janvier 2024
- 24 et 25 Février 2024
- 30 et 31 Mars 2024
- 27 et 28 Avril 2024
- 1 ou 8 Mai 2024
- 18 et 19 Mai 2024